

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	12 (1904)
Heft:	6
Rubrik:	Recettes et procédés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chaque service devrait avoir à sa disposition quelques salles d'isolation. Dans chaque hôpital important il devrait y avoir un ou deux pavillons avec chambres séparées pour isoler les contagieux en temps d'épidémie.

Comme on le voit, peu à peu l'expérience prouve qu'il faut faire l'isolation de plus en plus sévère dans nos hôpitaux et il faut espérer que l'assistance publique entrera résolument dans cette voie.

ÉCHOS ET NOUVELLES

L'Assemblée générale annuelle de la Société Militaire Sanitaire Suisse a eu lieu à Lucerne le 15 mai. On a pu y constater la présence de M. l'Instructeur en chef colonel Isler, de 5 officiers et 34 délégués. Les rapports et comptes ayant été approuvés, la Société se trouve à la tête d'une somme de 3023 fr. 95.

Lausanne a été choisi comme Direction centrale de 1904-1905 et les Sections de Glaris et St-Gall comme vérificateurs des comptes.

Les travaux primés sont ceux de :
Caporal E. Reymond, Vevey.
Caporal A. Roth, Straubenzell.
Caporal G. Buff, Bâle.
G. Guggenbühl, Bâle.

Les sujets proposés pour cette année sont :

1^o Rapport exact d'un sous-officier au commandant de l'ambulance sur un transport de malade.

2^o La tâche d'un chef de compagnie sur le champ de bataille.

Communications officielles.

Lausanne, le 23 mai 1904.

Société Militaire Sanitaire Suisse.

La Section directrice de Lausanne aux Sections.

Chers Camarades,

La Section de Lausanne, à qui vous avez accordé votre confiance, en la nommant Vorort à Lucerne, pour l'exercice 1904-1905 (3^{me} année), a, dans son Assemblée générale du 19 courant, composé le Comité central comme suit :

Président: Paul Delacausaz, sergent.

Vice-Président : Th. Wytténbach, sergent.

Secrétaire : E. Arnaud, caporal.

Caissier : L. Perrin, infirmier.

Adjoint : G. Genton, landsturm.

Dorénavant, toute la correspondance concernant le Comité central devra être adressée au soussigné.

Agréez, chers Camarades, nos cordiales salutations.

Au nom de la Section de Lausanne,

Le Président :

P. DELACRAUSAZ.

RECETTES ET PROCÉDÉS

Moyen d'enlever les taches de rouille sur les objets en acier poli.

Ramollir les taches en les couvrant d'huile d'olive qu'on y laisse séjourner pendant quelques jours, frotter ensuite à l'émeri et au tripoli, en attirant l'huile au moyen d'un morceau de bois dur; enlever par un nettoyage, l'huile et toutes les impuretés, frotter de nouveau les taches

avec de l'émeri et du vinaigre de vin, finalement avec de l'hématite fine et une peau.

Pâte à la benzine pour détacher.

C'est notre confrère Western Drug-
gist qui donne la recette de cette
pâte savonneuse toute spéciale.

On fait dissoudre, dans 20 grammes d'eau bouillante, 42 grammes de savon blanc dur, contenant autant que possible une forte proportion d'alcali. On laisse légèrement refroidir la dissolution, puis on y ajoute 3 grammes d'ammoniaque concentré ; on remue et l'on additionne peu à peu de 100 grammes de benzine déodorisée. On peut parfumer ensuite à sa convenance.

Hygiène des ongles.

Pour faire repousser les ongles qui ont été cassés par accident ou rognés avec les dents, et pour donner de la fermeté aux ongles trop flexibles, employer une mixture composée de : un jaune d'œuf dur, 2 grammes de cire vierge fondu au bain-marie ; mélanger avec de l'huile d'amandes douces. On enduit les ongles chaque soir avec cette pommade, puis on les essuie et on revêt des gants. Ce traitement continué pendant un mois fait croître les ongles, leur donne de la douceur et du brillant.

La vaseline, employée de même, adoucit les ongles et les préserve des cassures.

Pour nettoyer les flacons gras.

L'on est souvent embarrassé pour nettoyer des bouteilles et flacons ayant contenu un corps gras quelconque, et c'est en vain que l'on se

sert d'eau bouillante et que l'on se brûle les doigts.

Servez-vous donc tout simplement de benzine ou d'essence de pétrole. Versez-en une certaine quantité dans le flacon à nettoyer et agitez-le vigoureusement, videz-le ensuite et lavez-le avec de l'eau chaude.

BIBLIOGRAPHIE

Valeur comparée du pansement sec et du pansement humide.

Gouterman (*Arch. f. Klin. Ch.*) après avoir institué de nombreuses expériences sur la valeur des deux modes de pansement, arrive aux conclusions suivantes : (les substances employées étaient de la gaze sèche antiseptique, de la gaze iodoformée, de la gaze imbibée de sublimé au 4/2000 et d'acide phénique à 3/400) le nombre des micro-organismes dans les blessures accidentelles non suppurrées est augmenté grandement par l'usage d'un mauvais pansement humide bien plus que par le pansement sec : la gaze iodoformée doit être le pansement de choix dans les blessures accidentelles parce que, en outre de son action absorbante et hémostatique, elle agit nettement pour empêcher le développement des bactéries : le pansement humide favorise la production d'eczémas et de folliculites ; le pansement humide n'empêche pas à coup sûr la suppuration dans les blessures accidentelles ; dans les plaies qui suppurent, le pansement sec fait disparaître plus rapidement les bactéries : beaucoup de plaies accidentelles guérissent sans le moindre signe d'inflammation malgré la présence d'un grand nombre de bactéries.